

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE FOURNITURES

ACCORD CADRE

BORDEREAU DES PRIX

Marché passé sous la procédure adaptée

Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Autorité adjudicatrice

LORRAINE TOURISME

Objet du marché

**CONSEILS et ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE DE RENDEZ-VOUS DU
NUMERIQUE EN LORRAINE**

Date limite de réception des offres

Le 26 avril 2017 à 10h00

1. PRIX DES PRESTATIONS

ANNEXE 1 – BORDEREAU DES PRIX

Le candidat doit impérativement chiffrer, dans le présent Bordereau des Prix, l'ensemble des prestations décrites dans le CCP.

Les prix proposés dans l'offre sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation. Ils sont réputés être tout type de dépenses confondues (notamment, les frais administratifs, les frais de déplacements, de repas, d'hébergement...).

Détail des prix à préciser sur document libre

* Appliquer le taux de TVA en vigueur dans le pays de réalisation de la prestation.

A _____, le

Le prestataire
(cachet et signature)

« Lu et approuvé »
(mention manuscrite)